



Notre expertise à votre service

www.umani.town

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

contact@umani.town

Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre stage :

1. Notre organisme de formation
2. Nos formations
3. Notre équipe dirigeante
4. Nos formateurs
5. Notre engagement qualité
6. Nos méthodes pédagogiques
7. Nos moyens pédagogiques
8. Nos moyens techniques
9. Votre convocation à la formation
10. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation
11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances
12. Votre évaluation de la qualité de la formation
13. Règlement intérieur applicable aux stagiaires
14. Note d'information sur le droit d'auteur

1. Notre organisme de formation

NEODIS fondée en septembre 2022 par Harry ROSELMACK, David BERDUGO et David COHEN, est spécialisée dans le domaine de la production musicale et de l'audiovisuelle.

Basé à STRASBOURG, nous dispensons sur toute la France des formations en distancielles organisées en intra-entreprise ou en inter-entreprises pour des personnes évoluant dans le milieu artistique (chanteurs, musiciens, DJ, techniciens du son...).

Notre savoir-faire est fondé sur nos méthodes de travail, où l'expertise et la précision sont de rigueur. Nous nous adaptons donc en permanence aux besoins spécifiques de nos clients et veillons à établir une relation de confiance sur le long terme, secret de la réussite de toute mission de formation.

Notre objectif : améliorer le potentiel de vos compétences.

2. Nos formations

115001 Maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires aux artistes musicaux indépendants

115002 Maîtriser les compétences essentielles de l'artiste indépendant

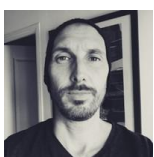
3. Notre équipe dirigeante



Harry ROSELMACK (Président Directeur Général) est un journaliste, animateur de télévision et de radio français, né le 20 mars 1973 à Tours. Il s'est fait connaître du grand public en devenant, en 2006, présentateur du journal télévisé de TF1, où il a régulièrement remplacé Patrick Poivre d'Arvor puis Laurence Ferrari. Avant cela, il avait travaillé pour Radio France, Canal+ et France Info. Par la suite, il a animé et produit plusieurs magazines d'information et documentaires sur TF1, notamment « Sept à Huit », dont il est devenu l'un des visages emblématiques. Harry ROSELMACK est reconnu pour son professionnalisme, son ton posé et sa curiosité humaniste, qu'il met au service de reportages approfondis et d'émissions à dimension sociale ou sociétale.



David BERDUGO (Directeur Général associé) (Alias GOLDEY SIMON) : Dix ans de conservatoire, plus de vingt ans d'expérience dans le domaine de la musique. Chanteur et pianiste dans les plus hauts lieux parisiens (en représentation toutes les semaines). Réalisation de 3 albums musicaux depuis 2007, interventions sur des projets d'autres artistes. Supervision et réalisation depuis les prises de sons, les mixes, jusqu'au mastering des albums. Autoproduction gérée grâce la création du Label LalaRecords. Formateur au sein de Multicolorz depuis avril 2016. Initiation et perfectionnement notamment aux logiciels Logic Pro X, Ableton Live (sur ordinateurs) et AUM (sur iPad), qui couvrent la plupart des pratiques en MAO. Réalisation de tutoriels vidéos pour appuyer les notions vues lors des stages. Formations pour le développement du Home Studio ainsi que pour l'optimisation des setups destinés à la scène (contrôleurs, pads, looping, etc...).



David COHEN (Directeur Général associé) (Alias David ABAKAN) : Compositeur/interprète sur son projet Abakan. Il lance le label indépendant Spreadtheword.fr en 2018. Et la communauté d'entraide pour les artistes indépendants STW Community. Co-fondateur de la collection NFTs Vox Legends, en hommage aux grands interprètes. Web designer & fondateur de l'agence web Hexagon-web.fr

4. Nos formateurs

Tous nos formateurs sont issus du monde artistique et notamment celui de la musique et de l'audiovisuel, ils ont tous une longue expérience dans leur domaine de compétences en matière de production, distribution et promotion musicale.

Leur CV est annexé à votre convocation.

5. Notre engagement qualité

UMANI s'engage à respecter les critères qualité de la formation définis par le décret n° 2019- 565 du 09 juin 2019 :

- Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

6. Nos méthodes pédagogiques

Nos formations sont construites en fonction des besoins particuliers des apprenants.

Chaque formation est bâtie autour du concept de la pédagogie par objectifs et animée par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

7. Nos moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne « moyens pédagogiques » des programmes de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

- ▶ Fiches pratiques aide-mémoires remises au fur et à mesure de la formation
- ▶ Dans tous les cas, selon le thème abordé, des supports complémentaires sont remis aux stagiaires.
- ▶ L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par le règlement intérieur applicable aux stagiaires faisant référence à la protection des droits d'auteur.

8. Nos moyens techniques

Nous mettons à votre disposition des moyens techniques récents et complets.

- Une plateforme métavers WORK ADVENTURE pour les formations à distance en synchrone



- Des plateformes comme ALCHEMER et AHASLIDES pour les évaluations



UMANI utilise des plateformes hébergées chez des leaders dans leur domaine.

Le choix de ces plateformes vous permet d'être rassuré sur :

- ✓ la fiabilité et la pérennité de la solution technique de formation en ligne,
- ✓ la sécurisation de votre évaluation en ligne,
- ✓ la génération des preuves demandées par vos financeurs pour le remboursement de vos formations.

9. Votre convocation à la formation

Vous avez reçu, avec ce livret d'accueil, votre convocation nominative comprenant :

- Le planning avec les dates et heures de formation
- La liste des formateurs avec leurs compétences et leur CV
- Le nom et les coordonnées de la personne en charge des stagiaires
- Le nom et les coordonnées du référent informatique à contacter, dans le cas d'un incident de connexion ou besoin d'assistance technique.
- Le programme de formation (en annexe)
- Le livret d'accueil stagiaire (en annexe)
- Le règlement intérieur applicable aux stagiaires (en annexe)
- lien de connexion à la salle virtuelle avec un login et un mot de passe, pour se connecter à la plateforme WORK ADVENTURE
- Un guide de prise en main de la plateforme (en annexe)

Il est recommandé de prendre connaissance de tous ces documents avant d'entrer en formation.

10. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation

- **A votre arrivée :** Lors de votre arrivée en formation, vous serez accueilli par le formateur à partir de 9h00.

Pendant toute la durée du stage et sauf stipulation contraire expressément notifiée avant le début du stage dans la convocation, les horaires de formation sont de 9h00 à 16h30 avec une pause déjeuner de 1h00 et des pauses détente.

En cas d'absence ou de retard à la formation : vous devez en avvertir l'organisme de formation à l'adresse suivante contact@umani.town et prévenir votre formateur par téléphone (son numéro de téléphone est précisé dans la convocation).

Votre attestation individuelle de formation vous sera délivrée uniquement si vous avez suivi la totalité du stage tel que prévu dans la convention ou le contrat de formation.

- **Pendant votre formation :**

Vous serez accompagné par les formateurs tout au long de votre stage. Il vous indiquera les moments de pauses et de déjeuner.

11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances

Avant le début de la formation, vous avez réalisé un test de connaissances ou de positionnement via notre plateforme ALCHEMER. Ce test permet aux formateurs d'évaluer votre niveau de connaissances afin d'adapter les modalités pédagogiques de la formation aux objectifs du stage.



Tout au long de la formation, chaque module est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.)

En fin de formation une évaluation sommative sera réalisée afin d'attester du niveau de connaissances acquis à l'issue du stage.

Vous recevrez en fin de formation :

- Une attestation individuelle de formation vous sera délivrée quelques jours après la formation uniquement si vous avez suivi la totalité du stage tel que prévu dans la convention ou le contrat de formation. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation sommative que vous aurez réalisée.
- Un certificat de réalisation à signer électroniquement permettant d'attester de votre assiduité

12. Votre évaluation de la qualité de la formation



Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité de nos formations, nous demandons à nos stagiaires de remplir, en fin de formation, un questionnaire de satisfaction sur la formation suivie.

Quelques mois après la formation, un questionnaire d'évaluation des apports de la formation en situation de travail est envoyé à chaque apprenant. Ce questionnaire est à remplir en ligne via notre plateforme ALCHEMER. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition, sur demande.

13. Règlement intérieur applicable aux stagiaires

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires vous a été remis en même temps que votre convocation à la formation. Il est indispensable de le lire.

Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance avant la formation.

14. Note d'information sur le droit d'auteur

Dans le cadre de formations, UMANI met à la disposition d'utilisateurs des supports écrits. Les supports écrits remis aux utilisateurs intègrent les méthodes spécifiquement développées par UMANI dont notamment, des guides techniques, des fiches pédagogiques et des modèles de documents.

L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est informé que toute violation du droit d'auteur sera poursuivie judiciairement par UMANI.

À cet effet, il est rappelé ci-dessous le cadre juridique du droit d'auteur et les conséquences de son infraction.

1. Le contenu de ces supports reste la propriété de UMANI, son auteur. Les usagers s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à toutes fins de tiers internes ou externes ou à toutes fins de diffusion à titre onéreux ou gracieux, sous quelles que modalités que ce soit, sauf autorisation écrite de la UMANI ; comme spécifié dans les conditions générales de vente, disponibles sur demande.
2. L'utilisateur ne peut donc bénéficier que des droits suivants sur l'œuvre :
 - représentation privée et gratuite dans un cercle de famille
 - copie ou reproduction réservée à un usage strictement privé du copiste
 - la publication d'une citation ou d'une analyse de l'œuvre, dans la mesure où celle-ci est brève et justifiée par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information, de l'œuvre
 - la parodie et la caricature.
3. L'utilisateur s'engage donc à ne pas :

- ✓ reproduire ou de faire reproduire l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, sans limitation de nombre, en tout ou en partie, par tous moyens et procédés, sur tous supports et tous matériaux tant actuels que futurs, connus ou inconnus, et notamment sur support papier ou dérivé, plastique, numérique, magnétique, électronique ou informatique, par téléchargement, vidéogramme, CD-Rom, CD-I, DVD, disque, disquette, réseau ;
- ✓ représenter ou de faire représenter l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, par tous moyens de diffusion et de communication actuel ou futur, connu ou inconnu, notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet, intranet, réseau de télévision numérique, transmission par voie hertzienne, par satellite, par câble, wap, système télématique interactif, par téléchargement, télétransmission, réseaux de téléphonie avec ou sans fil ;
- ✓ adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, l'œuvre, corriger les logiciels, de les faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements, de les maintenir, de les décompiler, de les mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, interfacer avec tout logiciel, base de données, produit informatique, utiliser les algorithmes à toutes fins, le transcrire en tout ou en partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et ce sur tout support papier ou magnétique ou optique et notamment internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing;
- ✓ traduire ou de faire traduire l'œuvre, en tout ou en partie, en toute langue et, pour les logiciels, en tout langage de programmation, et de reproduire l'œuvre en résultant sur tout support, papier, magnétique, optique ou électronique, et notamment sur internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;
- ✓ mettre sur le marché, de distribuer, commercialiser, diffuser l'œuvre, par tous moyens, y compris la location et le prêt, à titre gratuit ou onéreux ;
- ✓ faire tout usage et d'exploiter l'œuvre au bénéfice de tiers, à quelque titre que ce soit ;
- ✓ céder tout ou partie des droits cédés, et notamment de consentir à tout tiers tout contrat de reproduction, de distribution, de diffusion, de commercialisation, de fabrication, sous quelle que forme, quel que support et quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit ;
- ✓ autoriser ou d'interdire toute réutilisation/et ou toute extraction substantielle des contenus des bases de données.